

# AGENCE DE LA TOUR - SAS DUVAL

## ❧ TARIF DES HONORAIRES ❧

### ❧ TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE ❧

- ✓ Forfait de 1.500 € TTC sur le prix net vendeur inférieur ou égal à 15 000 €
- ✓ 9 % TTC sur le prix net vendeur supérieur à 15 000 € et inférieur ou égal à 50 000 €
- ✓ 6 % TTC sur le prix net vendeur supérieur à 50 000 € et inférieur ou égal à 100 000 €
- ✓ 4 % TTC sur le prix net vendeur supérieur à 100 000 €

- **Rédaction d'un avis de valeur** : forfait de 100 € HT.
- **Rédaction cession fonds de commerce** : 2,5 % HT du prix de cession.

### ❧ LOCATION ❧

#### Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 06/07/1989. Art. 5)

#### BAIL d'HABITATION

##### **- Propriétaire (location hors gérance):**

- Honoraires d'entremise 41,67 € HT
  - Honoraires de visite, dossier, rédaction : 60 % HT du loyer mensuel hors charges
  - Honoraires d'état des lieux entrant : 0,75 € / m<sup>2</sup> HT
- Montant total TTC plafonné au barème en vigueur selon la loi.*

##### **- Propriétaire (location en gérance):**

- Honoraires d'entremise 10,00 € HT
  - Honoraires de visite, dossier, rédaction 60 % HT du loyer mensuel hors charges
  - Honoraires d'état des lieux 0,75 € / m<sup>2</sup> HT
- Montant total TTC plafonné au barème en vigueur selon la loi.*

##### **- Locataire :**

- Honoraires de visite, dossier, rédaction 60 % HT du loyer mensuel hors charges
  - Honoraires d'état des lieux 0,75 € / m<sup>2</sup> HT
- Montant total TTC plafonné au barème en vigueur selon la loi.*

#### AUTRES PRESTATIONS

- Etat des lieux sortant (hors gérance) : 1,00 € / m<sup>2</sup> HT à la charge du propriétaire.
- Honoraires location de garage : 50 € HT à la charge du locataire.

#### BAIL COMMERCIAL ou PROFESSIONNEL

##### **- Rédaction :**

- 300 € H.T. quand il y a perception simultanée d'honoraires de négociation.
- 500 € H.T. quand il n'y a pas perception d'honoraires de négociation.

##### **- Négociation :**

- 6 % H.T. du loyer hors charges de la première année, avec minimum forfaitaire de 350 € HT.

##### **- Etat des lieux :**

- Frais d'état des lieux : 1,00 € / m<sup>2</sup> HT.

Ces honoraires de rédaction, de négociation et d'état des lieux sont à la charge du preneur.

#### Gérance

- 6 % H.T. du loyer mensuel hors charges.
  - Option loyers impayés : + 3,30 % HT.
  - Option vacance locative : + 1,25 % HT.